

POURSUITE DE SCOLARITE A L'ECOLE PRIMAIRE CALENDRIER RENTREE 2024		Intervenants
<i>Vacances d'hiver du 17 février au 3 mars 2024</i>		
Du 4 au 15 mars 2024	Transmission des propositions du conseil des maîtres de cycle (CMC), aux IEN de circonscription (pour redoublement et raccourcissement)	Directeur d'école
du 18 au 22 mars 2024	Avis de l'I.E.N. sur les propositions de redoublement et de raccourcissement	IEN de circonscription
Avant le mardi 26 mars 2024 (dernier délai)	Envoi des propositions du conseil des maîtres aux responsables légaux (réglementation : la famille a un délai légal de 15 jours pour répondre à la proposition du CMC)	Directeur d'école
Le 9 avril 2024	Date limite de retour des réponses des familles à la proposition du CMC	Responsables légaux des élèves
Jusqu'au 12 avril 2024 (dernier délai)	Notification et envoi des décisions du conseil des maîtres aux responsables légaux (réglementation : la famille a un délai légal de 15 jours pour répondre à la décision du CMC)	Directeur d'école
<i>Vacances de printemps du 13 au 28 avril 2023</i>		
Jusqu'au 30 avril 2024	Date limite d'envoi des recours des familles suite à la décision du CMC auprès de l'école	Responsables légaux des élèves
Jusqu'au 13 mai 2024	Transmission des dossiers de recours à la circonscription	Directeur d'école
Du 12 au 15 mai 2024	Transmission des dossiers de recours à la direction académique (pôle vie de l'élève et des établissements)	IEN de circonscription
Le 22 mai 2024	Commission départementale d'appel 1er degré	DSDEN 89
Le 24 mai 2024	Envoi par la DSDEN des résultats de la commission d'appel aux familles	DSDEN 89